



” Je vous le raconte volontiers, parce qu’on ne me l’a jamais demandé ” : Autobiographies d’appelés en Algérie

Anne Roche

► To cite this version:

Anne Roche. ” Je vous le raconte volontiers, parce qu’on ne me l’a jamais demandé ” : Autobiographies d’appelés en Algérie . Laurent Gervereau, Jean-Pierre Rioux, Benjamin Stora. La France en guerre d’Algérie, Musée d’histoire contemporaine-BDIC, pp.264-272, 1992, :2-7071-2132-0. <halshs-01325852>

**HAL Id: halshs-01325852**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01325852>**

Submitted on 2 Jun 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « Je vous le raconte volontiers, parce qu'on ne me l'a jamais demandé »

Autobiographies d'appelés en Algérie

Anne Roche

Professeur émérite, Aix-Marseille Université (AMU)

Chapitre extrait du catalogue publié à l'occasion de l'exposition du Musée d'histoire contemporaine de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), 4 avril-28 juin 1992 : *La France en guerre d'Algérie*, coordonné par Laurent Gervereau, Jean-Pierre Rioux, Benjamin Stora, Nanterre, Musée d'histoire contemporaine-BDIC, 1992. p. 264-272.

Republié dans le *Bulletin de l'AFAS*, n°43, 2016 (à venir) <http://afas.revues.org>

### Problèmes de constitution du corpus

Il existe des témoignages sur la guerre d'Algérie vue et vécue par les soldats du contingent : romans, mémoires, films, reportages photographiques, bandes dessinées. Ces divers documents sont-ils ou non autobiographiques ? Le plus souvent ils ne le sont pas au sens strict, notamment ils ne présentent pas l'identité entre nom de l'auteur et nom du personnage central qui est le premier critère de l'autobiographie. Qu'ils soient par ailleurs nourris de souvenirs personnels, c'est probable, mais il est difficile de démêler la part de réalité historique et de fiction, comme, sur un autre plan, la part de vécu propre et d'information impersonnelle.

D'où l'idée de « faire parler » des appelés du contingent, des hommes qui n'ont pour la plupart jamais écrit leur témoignage, en dehors de lettres à leur famille, et qui parfois n'en avaient jamais parlé, comme plusieurs d'entre eux le reconnaissent. Il ne se sont pas vu proposer un questionnaire, mais une consigne très ouverte : raconter, à leur manière, leur service militaire en Algérie. Leurs récits, différents, sont tous autobiographiques : ils parlent de ce qu'ils ont vu, de ce qu'ils ont vécu, aussi de ce qu'ils ont entendu dire, ou cru, ou espéré-et parfois de ce qu'ils ont appris depuis, par différentes voies, avec le souci fréquent de distinguer ces différents plans.

Mais le recueil de ces témoignages n'est pas sans problème. Plusieurs ont refusé de parler. Ceux qui ont accepté le font, pour plus d'un tiers d'entre eux, de façon anonyme<sup>1</sup>. Comment expliquer ce refus ? Pour une part, certes, par le cadre universitaire, scientifique, d'une enquête dont ils ne connaissent pas bien les motivations, où ils ne peuvent soupçonner une

---

<sup>1</sup> Dans ce cas, nous leur avons donné un prénom pseudonyme précédé d'une astérisque (\*).

arrière-pensée politique, ou pourquoi pas, policière. Mais aussi, par le fait, déjà mis en lumière par nos interviews auprès de témoins Pieds Noirs<sup>2</sup>, que la guerre d'Algérie, trente ans après, reste un tabou pour les Français, et peut-être plus particulièrement pour ceux-là, qui y sont allés sans bien savoir pourquoi.

Mais ce tabou ne pèse-t-il pas, différemment, sur les témoignages de ceux qui ont accepté de parler ? Sont-ils fiables, et comment s'en assurer ? Vieille objection, bien connue de tous ceux, historiens, sociologues, ethnologues, qui travaillent sur des sources orales. La réponse aussi est connue : par des recoupements avec d'autres sources. Mais ces recoupements ne jouent que sur le plan historique : les anecdotes personnelles, sauf par un heureux hasard, ne peuvent être vérifiées. Elles peuvent tout au plus être reconnues comme vraisemblables, quand elles apparaissent en série. Notre investigation a donc cherché à multiplier ces recoupements, mais aussi à établir les différents facteurs qui, depuis la date lointaine de leur service militaire, pouvaient infléchir les souvenirs de nos témoins.

Parmi ces facteurs apparaît au premier chef l'interaction avec l'actualité, d'une part, avec des sources d'information historique plus ou moins récentes, d'autre part. L'enquête, effectuée, pour l'essentiel entre avril et juillet 1991, porte la marque d'une certaine actualité : les revendications des « fils de harkis » dans le Sud-Ouest ont suscité, dans la presse écrite et audio-visuelle, des informations, des prises de position, et aussi des rappels historiques du problème harki : résultat, presque tous nos témoignages le mentionnent, mais comme observé durant leur temps en Algérie, sans forcément le connecter de façon explicite à l'actualité qui pourtant l'a réactivé. En contre épreuve, quelques témoignages recueillis à une date antérieure (1987-1988) ne le mentionnent pas.

D'autre part, indépendamment des ouvrages scientifiques, inaccessibles à la plupart de nos témoins, d'autres sources ont pu rafraîchir leur mémoire. Les manuels scolaires de leurs enfants, en Terminale, font une part à la guerre d'Algérie<sup>3</sup>, certains périodiques de vulgarisation historique en parlent. Surtout, la télévision a consacré plusieurs reportages ou montages d'archives à la guerre d'Algérie<sup>4</sup>. Nos témoins ne le mentionnent pas : cela ne signifie pas qu'ils les ignorent. Un seul l'explique<sup>5</sup>, mais il s'agit d'une mémoire « en biais »,

---

2 Anne Roche, « la perte et la parole. Témoignages oraux de pieds noirs » in Jean-Pierre Rioux dir, *La guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990.

3 D'après l'enquête de Charles-Robert Ageron, dix manuels sur douze signalent la résistance des appelés et d'une partie des cadres au putsch de 1961, mais seulement cinq mentionnent l'appel à l'insoumission, et un seul les manifestations contre le départ des appelés (In J-P. Rioux, *op.cit.* p.624).

4 Evelyne Desbois, « Des images en quarantaine », *Ibid*, p. 560-571.

5 « Ces choses-là, j'en parle pas. De temps en temps, avec ma femme, à la télé, /.../ il m'arrive de lui dire : tiens, c'était

film de guerre ou paysage qui suscite en lui une association d'idées sans lui donner d'information neuve. Influence impossible à mesurer, par définition, mais qu'il faut garder présente à l'esprit en écoutant ces témoignages : influence créatrice d'artefacts, ce qui ne signifie pas que les faits rapportés soient faux, ni même qu'ils n'aient pas été vécus par le témoin, mais seulement qu'un médium très postérieur aux événements les a ravivés dans sa mémoire. Dans notre enquête sur la seconde guerre mondiale, aucune femme n'avait mentionné les faux bas que l'on se peignait avec de la teinture sur les jambes : dans les mois qui ont suivi une rediffusion du film *Le Dernier Métro* où Sabine Haudepin le fait, trois femmes se le sont rappelé<sup>6</sup>...

### **Qui sont nos témoins ?**

Ils avaient vingt ans en 1958, 1960, 1962, ils ont souvent été « maintenus », c'est-à-dire qu'ils ont fait un service militaire plus long de plusieurs mois que la norme de l'époque, deux ans et demi, presque trois ans. Et la plupart sont d'origine méridionale, en raison même de la spécificité de notre enquête, réalisée à Aix-en-Provence et à Marseille. Mais là s'arrêtent leurs points communs. Leur origine sociologique, leur niveau scolaire, leur métier, leur situation familiale de l'époque et d'aujourd'hui, leurs opinions politiques (dans la mesure où nous les connaissons ou nous pouvons les déduire des enregistrements) sont d'une extrême variété, ce qui évidemment ne facilite pas l'analyse.

Que retenir donc de leurs témoignages – une analyse un peu précise de ces heures d'enregistrement mériterait tout un livre - ? Faut-il n'en retenir que ce qui fait l'objet d'un consensus ? Ce serait se condamner à une maigre récolte : la guerre, c'est bien triste, voilà un peu près leur seul point d'accord, et encore ! Mais à l'opposé, comment rendre compte de l'extrême diversité des expériences, dans le temps (certains sont partis en 1954, d'autres en 1958, en 1962) dans l'espace (de la frontière marocaine à la tunisienne, du Sahara à l'Oranie, d'Alger à la Kabylie), dans la plus ou moins grande proximité aux réalités de la guerre, ou plutôt « des guerres », au pluriel, de la ville au djebel ?

Nous avons adopté, pour les présenter, un plan grosso modo chronologique, de l'arrivée en Algérie au retour en métropole. Ce plan présente une difficulté, car les arrivées et les retours

---

comme ça... C'est un peu le relief de la Gineste/une route en corniche entre Cassis et Marseille/. Quand on voit un film de guerre , ça me rappelle des fois des souvenirs » (\*Pierre, interview 472 par Isabelle Haser).

6 Marie-Claude Taranger « Une mémoire de seconde main ? » *Hors-Cadre n°*, *Film Mémoire*, Presses universitaires de Vincennes, 1991.

ne se placent pas tous au même moment mais il permet de mettre en corrélation des expériences parallèles. D'autre part, il reproduit à peu près l'organisation du discours, même s'il ne tient pas compte des phénomènes propres au discours oral (flash-backs, association d'idées, plan par rubriques, etc.) ni ce qui est dû à l'interaction, à l'influence d'un interviewer plus ou moins adroit, qui insiste sur ce qui l'intéresse, au prix parfois de distorsions, de retours en arrière, etc. L'analyse formelle n'est pas pour autant totalement exclue, mais elle n'était pas la priorité du recueil.

### **L'état d'esprit au moment du départ**

Presque tous, même les plus simples, amorcent leur récit par ce qui peut paraître une querelle terminologique : partaient-ils pour une « guerre » ou pour le « maintien de l'ordre » ? On rappellera que, longtemps, le mot « guerre » n'était pas prononcé, car ç'aurait été reconnaître qu'il y avait un ennemi structuré, dangereux et non simplement des « rebelles », ou plus clairement que l'Algérie n'est pas la France. Ce débat de vocabulaire a marqué nos témoins. Aucun ne part très gaîment. Au début, ils disent l'angoisse, l'éloignement, la séparation d'avec la famille, l'interruption des études ou du métier, pour une cause qui n'apparaît pas avec une totale clarté. Mais aucun qui envisage de refuser. Aucun *Petit Soldat*, presque aucun qui ait su qu'il y avait un mouvement de refus de la guerre<sup>7</sup>. Un seul mentionne des « insoumis » mais il s'agit d'Algériens qui refusent le service militaire, et il ne donne aucun détail<sup>8</sup>. Un seul évoque avec précision les manifestations contre la guerre, ou en tout cas, contre l'appel du contingent : « L'embarquement se faisait de nuit, pour éviter les affrontements, les manifestations : comme la guerre d'Algérie était impopulaire... Même dans le trajet d'Allemagne à Marseille, à toutes les gares traversées, il y avait des gens sur les quais, avec des drapeaux, des banderoles, où il y avait écrit dessus « Non à la guerre d'Algérie. Non aux... appelés en Algérie<sup>9</sup> », mais il est aussi un des très rares à se définir clairement « contre la guerre d'Algérie ». En général, ils ont peu d'informations politiques au départ. Certains néanmoins parlent « d'aventure », ajoutant souvent « vingt ans... », se réjouissent de voir du

---

7 Michel Pietrogiorino (interview 474 par Alice Lange) pense que ce mouvement était très faible : \*Jacques (interview 477 par Fatiha Miloud) en entend parler et avoue « J'ai commencé à me poser des questions » ; Charles Roy (interview 484 par Cécile Roy) affirme que « le PCF empêchait les rappelés de venir en Algérie ».

8 \*Louis, interview 494 par Nathalie Filoni.

9 \*Marc, interview 496 par Marie-Antoinette Bruno.

pays<sup>10</sup>.

La traversée est en général pénible, à fonds de cale, sur de vieux transats, dans l'odeur de vomi. Un seul appelé mentionne que ces conditions désagréables, il les partage avec les travailleurs immigrés<sup>11</sup>. Mais l'arrivée dans la rade d'Alger, ou Oran, est un émerveillement. Le jeune homme sait en général fort peu de choses sur l'Algérie : ses premières impressions à l'arrivée ont la fraîcheur de la découverte. Il est ébloui par la beauté du pays : Oran, Constantine, Tipasa, etc. Plusieurs trouvent que cela ressemble à la Provence, et avouent ne pas être trop dépaysés(494). Et ils attendent, dans d'assez mauvaises conditions matérielles (passim), sinon psychologiques, leur affectation.

## Le temps

La suite du témoignage se différencie notamment par la présence ou non d'événements historiques. Quelques-uns opèrent une remontée dans le temps, évoquant la participation des Algériens à la guerre de 1939-1945 (souvent sous la forme stéréotypée, et popularisée par les photos et les actualités d'époque, de vieux musulmans à la poitrine couverte de décorations) : mais parmi ces quelques-uns, tous ne mentionnent pas la répression de Sétif et Guelma (1945) sur laquelle pourtant les historiens s'accordent à dater le « vrai » début des « événements ». Moins d'un cinquième des témoins parle de la « Toussaint Rouge », et avec plus ou moins d'exactitude<sup>12</sup>.

Un seul a vécu mai 58 à Alger (477). Le putsch de 1961 fait l'objet de plusieurs récits circonstanciés, deux témoins donnent des exemples précis de la résistance, passive ou active, au putsch : \*Maurice<sup>13</sup>, se rappelle que, quand les légionnaires putschistes viennent à sa garnison de Télegma, les officiers « s'arrangent » pour que tout le régiment soit parti en

---

10 \*Jean-Paul, interview 492 par Rachel Ramonet : « J'ai pensé que j'allais voir du pays, que j'allais vivre une grande aventure, que ça allait me servir pour plus tard... ». Il est curieux de noter que c'est précisément celui qui part le plus content qui, aussi, va le plus dramatiser le récit de son service et de la guerre.

11 \*Bernard, interview 500 par Leslie Charreton. Exception qui confirme la remarque de Claude Liauzu : « Traversée/.../ dans les mêmes conditions que celles des émigrants algériens, ce que les témoignages ne relèvent pas » (« Le contingent entre silence et discours ancien combattant », in J.-P. Rioux, *op.cit.* p. 512).

12 Une source possible pourrait être l'album *Guerre d'Algérie : 1954, la Toussaint rouge*. Ce livre, sans nom d'éditeur ni date d'édition, comportant une importante iconographie, est un recueil d'articles d'*Historia Magazine*. Son intérêt est informatif au second degré : ouvrage qui se veut grand public, qui a donc pu toucher certains de nos témoins. L'article de Yves Courrière, « Le coupe-gorge de Tighanimine », récit complaisant de l'attentat contre le car de Biskra-Arris Guy Monnerot, instituteur, fut tué, sa femme blessée, affirme que, si le caïd M'Chounèche fut tué aussi, c'est en essayant de les protéger : d'autres versions disent que c'est lui qui était visé, et que la mort de Monnerot ne fut qu'une bavure. Ceux de nos témoins qui le mentionnent disent « la mort d'un couple d'instituteurs », ou « le meurtre d'instituteurs », un seul ajoute « le cadî (sic) de M'Chounèche », précisant « c'est un notable de là-bas ».

13 \*Maurice, interview 470 par Virginie Lachaise.

manœuvre et qu'ils ne trouvent personne à recruter. A Sétif, tandis que le général commandant la place hésite, un lieutenant appelé fait circuler une pétition loyaliste, que signent tous les appelés, et on refuse de ravitailler en essence une compagnie du 1er REP<sup>14</sup>. Quant à Jean-François Bassompierre, lors de putsch il est libéré et arrive en rade à Marseille, mais le putsch lui vaut d'être consigné : « Ce bateau de libérables qui arrivait à Marseille a été bloqué en rade parce que les autorités civiles ou militaires avaient pu penser qu'il contenait des militaires favorables aux généraux. Quand on a appris ce qu'il se passait, c'était la révolution ! /.../ Au bout de trois quatre heures, le capitaine a dit : « Ecoutez, moi j'ai une émeute à bord, si vous nous laissez pas débarquer... ». Alors on a accosté, mais on a accostait filtrés, entre des CRS, des gardes mobiles qui nous amenaient directement sur des wagons./.../ Il y avait quatre jours que j'étais chez mes parents, un matin, les gendarmes viennent sonner à la maison. Ils me demandent. Ma mère m'appelle, je descends, et les gendarmes me disent que je suis réquisitionné pour aller garder le camp d'aviation de Carpentras, parce que les parachutistes d'Algérie pourraient débarquer... J'ai dit aux gendarmes : « Vous pouvez me dire le régiment qui va débarquer à Carpentras ? Si c'est le 8e, c'est le mien, vous voulez pas que je tire sur mes petits copains... Alors il vaudrait mieux que j'y aille pas. « Et je n'ai pas été réquisitionné »<sup>15</sup>.

Si presque tous mentionnent avec plus ou moins de précision, les tournants de la politique gaullienne, peu apportent un éclairage spécifique : Charles Roy dénonce, avec des détails de témoin oculaire, le truquage du vote de 1958, l'organisation de la claque pour de Gaulle sur le Forum (484), de même que \*Marc, scandalisé d'avoir dû participer aux ratissage pour forcer les Algériens à voter : l'appelé « devenu » Pied-Noir de cœur évoque les barricades et la fusillade de la rue d'Isly comme des choses « terribles »<sup>16</sup> : et on a un témoin direct de la fusillade de la rue d'Isly, Mr Morel, qui était parmi les forces de l'ordre<sup>17</sup>.

Mais le récit de ces événements, si marquants qu'ils aient été, occupe relativement peu de place dans l'ensemble du témoignage, cela en liaison avec la consigne : racontez *votre* service militaire. De façon plus générale, les interviews, faites trente après le service militaire des intéressés, même si elles sont très détaillées sur certains plans factuels, on le verra, se marquent par une temporalité très globale, ou floue. Pour expliquer ceci, prenons l'exemple du témoignage, que l'on peut dire autobiographique en dépit de son titre, de Jules Roy, *La*

---

14 Jean-Claude, interview 501 par Nadine Ricard.

15 Jean-François Bassompierre, interview 497 par Isabelle Recca.

16 Félix Landra, interview 490 par Céline Durchain.

17 Mr Morel, interview 479 par Fabienne Dagard.

*guerre d'Algérie* (Julliard 1960). Au cours de sa pérégrination, Roy marque, à plusieurs reprises, que les lieux qu'il visite sont plus sûrs « qu'il n'y a un an et demi » : son livre est daté de juillet-août 1960, donc cela remonte à l'hiver 58-59. Dans l'intervalle, il y a eu répression, et une relative « sécurité » est revenue, ce qui est d'ailleurs de nature à nourrir les illusions des colons, sinon celles du lecteur d'aujourd'hui qui connaît la fin de l'histoire. Cette scansion historique, attestée dans les livres d'histoire, est assez généralement absente des témoignages : ils comportent parfois une temporalité générale (début de la guerre en 54, fin en 62), le plus souvent croisée avec une temporalité personnelle (début du service à tel endroit, à telle date...), mais pas cette temporalité plus fine qui repérerait des moments où la victoire militaire apparaît probable, voire acquise, et gageant la victoire politique. Autrement dit, nos témoins, si soucieux qu'ils soient de se replacer dans leur état d'esprit d'alors, d'éviter tout anachronisme, ne peuvent pas empêcher de « savoir la fin » et éliminent de leur récit les moments d'incertitude, où aucune décision n'était évidente. Nous reviendrons sur cette question à propos des évidences rétrospectives<sup>18</sup>.

Dans le même sens, les témoignages marquent en général peu de seuils différentiels : mis à part ceux qui évoquent 1954 (où ils n'étaient pas, dans la plupart des cas) et ceux qui parlent de 1962 (que trois finalement ont vécu), dates qui font coupure, la plupart des récits affecte une temporalité relativement plane, sans rupture. Phénomène difficile à interpréter, car il est en contradiction, d'une part avec le *savoir* historique non négligeable que possèdent tous les témoins, d'autre part avec leur capacité d'organiser un récit vivant, contrasté, alternant les « anecdotes » (un mot qui leur est cher) et les narrations plus vastes : phénomène peut-être lié à l'éloignement dans le temps ? A noter en tout cas, analyse à poursuivre.

## **L'espace**

Les récits offrent une grande précision géographique, dans la plupart des cas. Tous mentionnent l'endroit où ils ont fait leurs classes (en France, en Allemagne ou, rarement, en Algérie même), le trajet en bateau (de Marseille à Oran ou Alger), le(s) lieu(x) d'affectation, et, s'il y a lieu, les endroits de détente, de permission, de rencontres amicales (Tipasa, Fort-de-l'Eau, Pointe-Pescade, Port-Say..). Certains ont le souci de donner les deux noms de lieu, celui de la période française et celui de la post-indépendance, et ceux qui le font le font sans

---

18 Cela ne vaut pas pour tous les témoins, par exemple Vincent Gossaert (493) ou \*Marc (496).



aucune erreur. D'autre part, soupçonnant que l'interviewer n'a pas forcément en tête la carte de l'Algérie, ils donnent des précisions (ex, à 35 km d'Aïn-Sefra, ou : sur la piste qui va à Laghouat, au pied du djebel Amour, etc.) tout cela sans appui-papier, ce qui semble indiquer qu'ils ont bien intériorisé cet espace que pourtant ils n'ont pas revu depuis trente ans. Scolarisés au moins jusqu'au certificat d'études, ils ont reçu des éléments de géographie que le service militaire a réactivés. Le métier ou l'origine géographique leur donnent parfois une perception encore plus affinée de l'espace : le viticulteur repère des jardins, le natif du Dauphiné observe des bouquetins dans le djebel. Enfin, leur savoir ne se limite pas aux lieux qu'ils ont effectivement traversés ou visités : les lieux « sensibles » de la guerre, comme les Aurès, Palestro, la Kabylie, etc, sont nommés, caractérisés et localisés avec exactitude, ce qui renvoie, semble-t-il, à une information de l'époque (il était pertinent de savoir si l'on était envoyé ou non dans un endroit à risques) qui s'est fixé et a traversé les décennies sans se détériorer, en raison même de sa pertinence.

Si ces différentes rubriques caractérisent, grosso modo, tous les témoignages, les récits deviennent plus spécifiques quand ils détaillent les activités de la guerre.

### **Qui sont-ils dans la guerre ?**

Question qui ne redouble pas la précédente, mais qui regroupe le corps auquel ils appartiennent et la fonction qu'ils y occupent. En général, ils le précisent, sauf un qui, en raison sans doute de sympathies OAS qu'il déclare par ailleurs, refuse de dire ce qui permettrait peut-être de l'identifier. Cette précision ne tombe probablement plus sous le coup du secret militaire, comme l'enquête des organisations de jeunesse en 1959-1960<sup>19</sup>, mais nous nous bornerons, faute de place, à signaler qu'à peu près tous les corps sont représentés, y compris les parachutistes, chasseurs alpins et infanterie coloniale. Quant à la fonction qu'ils y exercent, il y a un cuisinier, un menuisier, un dessinateur dans un bureau d'études, deux opérateurs-projectionnistes, plusieurs secrétaires du colonel ou du capitaine, plusieurs chauffeurs, plusieurs instituteurs, plusieurs opérateurs de transmission, etc.

Les activités qu'ils ont connues, personnellement ou non, peuvent être plus ou moins « spectaculaires ». Spectaculaires, « la herse », c'est-à-dire la surveillance du barrage

---

19 Équipe Iresco-Guerre d'Algérie, « De jeunes militaires dans le contingent : l'enquête des organisations de jeunesse de 1959-60 », in J.-P. Rioux, *op.cit.* p. 86-98.

électrifié aux frontières<sup>20</sup>, la surveillance des frontières, (479) la « zone interdite » (471), les embuscades, les perquisitions dans les mechtas, (477, 481), les opérations-survie (471), les ouvertures de route (495 et passim), les opérations en général. Mais beaucoup ajoutent que c'était exceptionnel.

On ne peut parler de « spectaculaire » à propos des interrogatoires, puisqu'il n'y a aucun témoin oculaire, mais pratiquement tous en parlent (470, 471, 472, 475, 483, 484, 486, 496...). S'ils en parlent, c'est peut-être pour répondre à une attente ou une induction de l'interviewer, ce que l'un d'eux désamorce ironiquement : « Je sais ce qu'elle va dire ! Elle va me demander s'il y a des tortures ! (il rit). Jamais, jamais ! »<sup>21</sup>. Quant à leur attitude sur la torture, elle est variable : plusieurs la condamnent fermement, mais certains tendent à la justifier par les nécessités de la guerre (obtenir une information, sauver des innocents), par la cruauté de l'adversaire (nous y reviendrons), tandis que d'autres nient purement et simplement qu'il y ait eu torture : ainsi \*Roger décrit un interrogatoire « très correct » mené par... le lieutenant Le Pen, ce qui est être, si l'on ose dire, plus royaliste que le roi (485).

Dans le même registre, la « corvée de bois », nommée et/ou décrite par 481, 472, 486 et 496 : « Et le camion revenait vide. Sans bois d'ailleurs ». Aucun n'y a assisté, encore moins participé. Mais il faut constater que les récits d'exactions commises par l'armée française sont toujours corrélés à des récits symétriques : les atrocités du FLN contre les civils, ses exactions sont les musulmans (ainsi les mutilations sanctionnant les infractions à l'interdiction de fumer, 473, 475) contre les soldats (461 et passim).

Or, les exactions du FLN, notamment envers la population civile arabe, sont réelles : mais on peut supposer qu'elles étaient fortement répercutées, sinon grossies, par l'état-major. Elles constituent en tout cas un *topos* de ces récits, et sont plusieurs fois narrées comme par un témoin oculaire (ce qui n'est jamais le cas pour la torture ou la corvée de bois). Il conviendrait ici d'étudier le travail des services psychologiques de l'armée, notamment la diffusion de bandes dessinées de propagande<sup>22</sup>.

Mais le service militaire n'est pas fait que de spectacles. Le quotidien y tient une grande place, même s'il est difficile à raconter. On parle de la nourriture. Dialogue :

---

20 Décrite par plusieurs, mais notamment, de façon très circonstanciée, par Jean-Pierre Barthelemy, interview 471 par Christel Barthelemy.

21 \*Roger, interview 485 par Esther Peraldo.

22 Cf. in *La Toussaint rouge, op.cit.*, une bande dessinée de l'armée, qui montre les tueurs du FLN, masqués et encagoulés, laissant derrière eux une école en flammes et un enfant ensanglanté, tandis que, dans l'image symétrique, des enfants des diverses communautés jouent paisiblement ensemble. Légende, en gros caractères : « A vous de choisir / Paix franco-musulmane / Barbarie des fellaghas » (p. 260).

- Vous avez souffert, vous avez été blessé ?

- J'ai jamais été blessé. Souffert ? On manquait de rien. Question graille, il y avait pas d'étoiles, mais enfin, on mangeait. Sur le terrain, on mangeait tout le temps sec, conserves, conserves, conserves. En comparaison des fellaghas... eux, ils mangeaient pas, parce qu'ils avaient rien. Fallait qu'ils aillent dans les douars, voler... »<sup>23</sup>.

On parle du campement, du climat, de la chaleur excessive, ou au contraire du froid, des oreilles gelées (472). Mais la souffrance n'est pas que physique, même si c'est ce qui est dit d'abord. Il y a l'ennui, la solitude :

« Pour la Noël 55, la Noël c'est un truc familial, nous on était comme des pingouins sur notre piton, ça c'étaient de très mauvais moments... »<sup>24</sup>.

Solitude qu'on tente de pallier par la correspondance, les copains, les animaux favoris (dont un marcassin apprivoisé). Beaucoup suggèrent le caractère répétitif, la grisaille, de ce quotidien, le fait que les opérations ou les patrouilles n'étaient pas la norme : mais le répétitif ne se raconte pas, et du coup les récits sont dans une perspective légèrement faussée. Les loisirs semblent rares : le cinéma (souvent corrélé à la peur des attentats), les invitations chez des Arabes (très rare), le bordel à Oran (481). En revanche, les liens d'amitié qui se forment là sont dits durables : plusieurs affirment revoir de temps à autre leurs anciens camarades, l'un d'eux communique un bulletin de liaison des anciens du XXXe...

### « Pourquoi nous combattons »

Toutes ces activités, dangereuses ou non, banales ou non, à quoi tendent-elles ? Aucun témoin n'élué la question, même ceux qui la résoudront finalement en affirmant que c'était absurde, du temps perdu. Les réponses sont loin d'être simples ou manichéennes, et ici encore la brièveté obligée d'un article risque d'en gauchir la complexité. On peut sommairement distinguer trois pôles.

En premier lieu, ceux qui, d'origine Pied-Noir ou non, ont épousé la cause de « l'Algérie française ». Ils sont très peu nombreux, même si tous les appelés disent avoir cru, au début de leur service, qu'ils allaient défendre le sol de la patrie. En second lieu, les opposants à la guerre, déjà évoqués : ils représentent moins d'un dixième du corpus, et encore leur opposition ne s'est-elle pas concrétisée en actes, à l'exception peut-être de \*Stéphane qui, se définissant

---

23 \*Etienne, interview 486 par Agnès Puklavec.

24 \*Frédéric, interview 481 par Magali Amiel.

comme « pacifiste », s'est vu en butte à l'hostilité de ses camarades de chambrée<sup>25</sup>. Et enfin, la majorité, à qui – du moins aujourd'hui, dans le temps du témoignage – s'applique la remarque de J.-P. Rioux :

« (leur) compréhension est massive et vaguement bénisseuse pour toutes les causes défendues, celles des Algériens comme celle de l'Algérie française »<sup>26</sup>.

C'est aux récits de cette majorité que nous nous attacherons surtout pour analyser ce qu'ils perçoivent de leur action, de l'action de l'armée française<sup>27</sup>. On constate assez vite que, s'il y a unanimité sur quelques points, le consensus se fracture sur d'autres.

« On avait une mission, pacifier l'Algérie, non pas par la paix des cimetières, mais par la paix du cœur. Nous jeunes soldats, ainsi que nos cadres, on l'avait compris. Qu'il y ait eu des bavures, c'est incontestable, mais l'esprit qui régnait, c'était la pacification par la conquête des cœurs. /.../ On dit que l'armée française faisait régner la terreur là-bas. Je crois que ce n'était pas vrai. On avait une mission humanitaire qu'on a essayé d'appliquer. On était pas préparés à cela, mais le cœur y était. On était vraiment dépourvu de tout sentiment raciste, de tout sentiment de haine. Ce qui n'empêche pas que, quand on attrapait un salopard, on lui faisait son compte joyeusement, un type qui avait massacré, torturé, mutilé, il n'avait pas à compter sur notre pitié... »<sup>28</sup>.

L'arc décrit par ce témoignage, de la « paix du cœur » à la fin, semble représentatif. Presque tous ceux qui ont été dans le bled évoquent des opérations de « conquête des cœurs »<sup>29</sup>. Les Arabes aiment les Français et les supplient de rester, pour les protéger contre les exactions du FLN.

« Une femme /.../ elle nous a apostrophés, on avait un gendarme algérien qui nous a traduit, elle nous disait « Restez dans notre village, vous faites que passer, il faut rester, les fellaghas ont tué mes deux chèvres, ils m'ont tout pris, et ça si vous étiez là ça n'arriverait pas. Restez »<sup>30</sup>. Les jeunes appelés tentent d'établir un bon contact avec la population : \*Jacques partage ses tablettes de sucre mentholée avec les gamins des mechtas (477), d'autres ont pitié de la misère des petits Arabes et leur donnent des boîtes de conserve (493). La plus petite peccadille d'un soldat français envers les indigènes est sévèrement punie, que ce soit une grappe de raisin

---

25 \*Stéphane, interview 480 par Rose-Marie Moderiano.

26 J.-P. Rioux, « La flamme et les bûchers », in J.-P. Rioux, *op.cit.* p 499.

27 Le discours des plus « engagés » mériterait évidemment aussi une analyse.

28 Jean-Marie Berger, interview 473, par Agnès Mascaras.

29 L'expression doit remonter à Lyautey, mais fut reprise de manière quasi-officielle par le commandement : cf Henry-Jean Lousteau, *Guerre en Kabylie 1956-1961*, Albin Michel, 1985, p. 120.

30 Interview 473 citée cf. aussi 486 et passim.

muscat piratée (490), un poulet estourbi d'un coup de lance-pierres (472), un plateau de cuivre « récupéré » dans une mechta abandonnée (496). Au-delà des anecdotes, ils évoquent l'action sanitaire, des soins aux femmes, aux enfants, les cours d'alphabétisation, d'hygiène. Et une photo datée du « 20 mars 1962, lendemain du cessez-le-feu », montre l'appelé Jean-Louis Blanc, en tenue camouflée et l'arme à la bretelle, penché gentiment sur une petite fille arabe qui lui sourit (482).

Mais cette image idyllique, - et qui a pu correspondre à un vécu subjectif réel des appelés – se nuance chez certains. Les « camps de regroupement » ne leur apparaissent pas uniquement sous un jour humanitaire : « On rassemble les populations dans un endroit surveillé par l'armée, pour essayer de les couper des secours qu'elles pouvaient donner aux combattants du FLN »<sup>31</sup>. Un autre va plus loin, et évoque à leur propos les camps de concentration nazis, assimilation qui date de la presse d'extrême gauche de l'époque : « C'est dommage qu'on puisse pas voir des photos, parce que ça remémore ce qu'on a pu voir pendant la seconde guerre mondiale, des camps de concentration » (497). De telles affirmations restent exceptionnelles. La plupart, même quand ils sont choqués de certains spectacles, remplissent leur mission (il faut répéter qu'aucun des témoins n'a été associé à la torture, à l'exécution de prisonniers, si presque tous ont participé ponctuellement à des opérations de guerre). Et si, pour la plupart, ils se posent peu de questions à l'époque, mais s'en posent davantage, semble-t-il, aujourd'hui, c'est qu'ici encore, les enjeux de l'actualité, la montée du racisme, infléchissent une analyse qui probablement était moins élaborée dans l'instant.

Leur analyse des forces en présence semble précisément avoir été assez manichéenne. Ainsi, deux témoins seulement connaissent l'existence de mouvements autres que le FLN dans la lutte d'indépendance (477, 493), un seul mentionne la guerre civile entre factions du FLN<sup>32</sup>. De la même manière, l'image des Pieds Noirs qu'ils donnent est en général assez pauvre, reflet de la pauvreté de relations, sauf exception, avec ceux-ci. Beaucoup d'appelés affirment que « Les Pieds Noirs ne nous aiment pas » (passim), ce qui est symbolisé par une anecdote récurrent : le refus de l'eau, ou, pire encore, la vente de l'eau aux soldats qui pourtant viennent les défendre. Eux-mêmes, souvent, expriment une certaine sympathie envers ces gens qui ont été « trahis » « abandonnés » qui ont « tout perdu », - autrement dit ils reprennent aujourd'hui à leur compte le discours Pied-Noir, alors que celui-ci ne s'était guère frayé en métropole en 1962, au moment de l'exode. Ils font souvent une distinction entre les « gros », responsables

---

31 Jean Gonelle, interview 488 par Muriel Maillet.

32 Vincent Gossaert, interview 493 par Sophie Ducres.

de tout le mail, et la majorité des « petits », mais cette sympathie reste abstraite : très peu nombreux sont les exemples de relations plus précises. L'appelé connaît un commerçant (492), dans un cas extrême il se « fiance » avec une Juive Pied-Noir (485), mais c'est à peu près tout. Le bon Pied-Noir est l'exception (496) et on le signale comme tel. Mais les « gros colons » constituent une entité abstraite, un stéréotype, qui reste vague. Un seul témoin nommé Borgeaud, c'est celui qui a été de garde dans une des fermes de « l'empire Borgeaud » (vignes, lièges, tabac, engrais, alfa...) <sup>33</sup>. La réalité du colonat, les grands noms des Schiaffino (flotte marchande) d'Amédée Froger (maire de Boufarik, dirigeant d'une firme d'engrais et président de la Caisse de solidarité) de Blachette, le roi de l'alfa, propriétaire du *Journal d'Alger* : de Jacques Duroux, propriétaire des moulins de l'Arrach, des Cargos Algériens et de *L'Echo d'Alger*, des Laffont (*L'Écho d'Oran*), de Léopold Moral (*La Dépêche de Constantine*), de Gratien Faure (gros propriétaire de terres à blé dans le Nord constantinois), tout cela est ignoré de nos appelés, ou du moins condensé dans une formule comme « les gros richards », « les gros colons », alors que ceux-ci, qui évidemment modelaient l'opinion publique par leurs journaux, ne constituaient néanmoins pas un groupe d'intérêt homogène, sauf peut-être dans la dernière phase de la guerre. Quant à l'OAS, tous la mentionnent, mais en général de façon assez conventionnelle, sauf les deux ou trois qui s'en disent proche <sup>34</sup> : un évoque les tracts de l'OAS en direction des appelés, et leur peu d'impact : « Les tracts disaient : « Ce n'est pas votre guerre, désertez ! Démissionnez ! » Déserter, c'est bien beau ! On était là-bas, on pouvait pas partir à la nage... » (479).

L'image des Arabes n'est guère plus riche, et reflète, là encore les conditions de méfiance ou d'hostilité que nos appelés ressentent. Un exemple suffira. \*Pierre commence par dire « il y avait de très bonnes relations, on était invités de temps en temps par petits groupes de quatre ou cinq, ils faisaient un méchoui », mais ajoute : « Moi j'ai jamais voulu y aller, j'ai toujours eu peur qu'ils veuillent nous empoisonner » ! (472). Cette contradiction signe le tiraillement entre le discours officiel qui tente de se maintenir tant bien que mal (les « bonnes relations » avec les Arabes) et une peur qui, pour être ici fantasmagique, n'en signifie pas moins l'irréparable fossé entre les deux communautés.

Si tous ou presque sont sensibles à la beauté du pays, très peu ont essayé de porter un regard plus sympathique ou seulement plus attentif sur ses habitants. \*Thierry, après un an à la base

---

33 \*Michel, interview 495 par Christel Brandt.

34 Notamment \*André, interview 499 par Cathy Corona, et Joseph, interview 502 par Marie Amarin, tous deux Pieds Noirs.

de Paul-Gazelles, démobilisé, revient en Kabylie comme instituteur, et passe trois ans dans le bled, vivant avec les villageois : c'est en tant que civil, et non en tant que militaire, qu'il apporte une observation relativement riche<sup>35</sup>. \*Roger rapporte le rite du drap taché de sang lors du mariage (485), Jean Gonella distingue Kabyles et Arabes (rare, mais non exceptionnel), mais surtout décrit avec précision les différents types de voiles, d'Alger à Cherchell, les bijoux de femmes kabyles... (488)<sup>36</sup>.

La rareté de cette attitude ouverte permet-elle de conclure, a contrario, que nos appelés étaient racistes ? Armand Frémont n'hésite pas à l'affirmer : « L'attitude des appelés fut globalement très profondément raciste<sup>37</sup> ». Je serai plus réservée. Certes, si les énoncés franchement racistes sont rares, c'est aussi, on le sait, qu'ils tombent sous le coup de la loi, et l'on ne peut donc pour autant exonérer nos témoins de tout racisme latent. Mais on peut formuler l'hypothèse que les énoncés racistes (passim) sont sans doute à corrélérer avec le caractère particulier de la guerre : c'est une « guerre contre les ombres », comme dit l'un d'eux<sup>38</sup>. Les nombreuses accusations de « duplicité », de « fourberie » arabe désignent en fait moins une « nature » qu'une guerre d'un genre nouveau, où l'adversaire « ne joue pas le jeu », où il n'est pas en uniforme, donc pas repérable, ou même il brouille les cartes jusqu'à se déguiser en femmes (494). Les ruses des bergers, qui disposent les moutons pour donner des indications aux maquisards sur l'ennemi (479) ou qui cachent des armes dans la toison, sous le ventre des bêtes (486), pour être attesté depuis Polyphème, n'en sont pas moins le symptôme, qui aurait dû être déchiffrable pour des officiers revenant d'Indochine, de ce que les « rebelles » étaient dans la population comme le poisson maoïste dans l'eau : mais cette conclusion, aucun témoin ne semble en mesure de la tirer.

De cette masse indifférenciée et inquiétante se détachent parfois quelques figures positives, notamment d'Arabes engagés dans l'armée française (496). Mais de ces portraits, même le plus circonstancié reste assez banal : c'est un peu « l'indigène dévoué » des romans du temps de l'Empire, voire le bon nègre des romans antérieurs. Plus pittoresque, l'officier FLN qui se

---

35 \*Thierry, interview 498 par Laure Charpentier.

36 Son attitude, que lui-même – après coup - « d'ethnologique », ne doit justement pas être confondue avec celle de l'ethnologue ancien style, allié objectif du militaire. Un rapprochement éclairant à faire avec le témoignage du réserviste Pierre Clostermann, *Appui-feu sur l'Oued Hallail* (Flammarion, 1960) où l'observation, au demeurant assez fine, se conclut par cette remarque : « Il aurait fallu, dans chaque avion d'observation, un ethnologue ou un officier expérimenté des Affaires indigènes, pour déterminer l'origine de chaque famille, pour dire si sa présence dans le flot nomade était normale ou non... » (p. 117-7).

37 Armand Frémont « Le contingent : témoignage et réflexion », in J.-P. Rioux, *op.cit.* p 83.

38 Gérard Arnoux, interview 489 par Nadine Gaucheran. Cette expression fait songer à « l'armée des ombres » qui désigne la Résistance : or, à plusieurs reprises, les témoins font appel au lexique de la seconde guerre mondiale pour désigner ce qu'ils vivent, ainsi, à propos des harkis, plusieurs les assimilent aux « miliciens » ou aux « collabos ».

rend : « Je l'ai fait désarmer, on a blagué. Il avait été footballeur dans l'équipe de Lens, donc il était vraiment pénétré de notre civilisation /... / Il m'a dit : j'ai pris le maquis pour rendre la dignité à mon peuple, mais les massacres, je ne peux plus les supporter. On l'a gardé avec nous... » (473). Jusqu'à quand ?

Le drame des harkis, déjà évoqué, ne laisse aucun de nos témoins indifférents. De façon plus générale, ils sont nombreux à dire un sentiment d'impuissance et d'écœurement devant les événements qui marquent la fin de la guerre. Les quelques appelés qui se trouvent en Algérie au moment de l'indépendance donnent souvent des précisions factuelles spécifiques : Vincent Gossaert analyse les transformations du climat dans l'école d'enfants de troupe – en majorité arabes – où il est répétiteur, décrit les petites annonces de recherche des disparus qui occupent les journaux (492) : Pascal Robert relate le gaspillage de matériel dont il a été témoin après 1962 et le sabotage systématique des véhicules laissés sur place au terme des accords d'Evian<sup>39</sup>, constat que fait également \*Stéphane (480). Un ennemi polymorphe et insaisissable, des compagnons de route peu sûrs, des gens que l'on vient défendre et qui ne vous aiment pas, puis que l'on abandonne, une guerre innommée, une fin bâclée, qui n'est ni une défaite ni une victoire : on comprend que le récit n'en soit pas facile, et que, le plus souvent, il n'ait jamais été fait. « Je vous le raconte volontiers, parce qu'on ne me l'a jamais demandé... » (486).

### **Modalités du récit**

Sollicités, pour ne pas dire sommés, de retrouver des souvenirs vieux de trente ans et plus, les témoins ont eu à cœur de ne pas raconter « n'importe quoi » ni « n'importe comment ». Ce souci, à l'extrême, transparaît dans le témoignage – peu utilisable pour cela – d'\*Albert<sup>40</sup>, entièrement écrit, purement historique au sens abstrait, et d'un apport d'information nul pour qui connaît l'histoire : ou encore dans celui de \*Jean-Paul (492) qui s'est enfermé pour parler tout seul devant le magnétophone, redoutant peut-être des questions qui l'auraient déstabilisé. Mais la plupart du temps, il a pris la forme à la fois d'une recherche préalable d'information factuelle (les témoins détarrant de vieilles photos, leur livret militaire, des cartes géographiques, des documents... sans doute aussi consultant quelques dictionnaires ou ouvrages spécialisés) et d'un effort tout aussi conscient pour créer un « document oral » vivant,

---

39 Pascal Robert, interview 487 par Valérie Leporati. Cf. aussi \*Régis, interview 475 par Sylvie Marchal.

40 \*Albert, interview 483 par Laurence Alfonsi.



susceptible d'intéresser non seulement leur interlocuteur immédiat mais un public plus large. En général, leurs récits s'organisent de manière assez autonome, même s'ils prennent en compte les questions, interruptions, manifestations diverses de leur interviewer. Nous ne nous intéresserons ici qu'à cette organisation autonome, sans analyser, faute de place, le rôle des interactions. On en verra toutefois quelques exemples.

On constate un certain nombre de phénomènes récurrents, qui ne sont pas tous de l'ordre de l'oralité, mais renvoient à des questions plus larges d'architecture du récit (type conte ou nouvelle).

### **La dramatisation du récit**

On serait tenté de penser qu'un récit de mort, par exemple, n'a pas besoin d'adjuvant pour être dramatique. Certains de nos témoins le pensent aussi, et en usent avec sobriété. Mais d'autres renforcent leur narration par des épisodes ou des traits « périphériques » destinés à l'assombrir encore : ainsi, le soldat assassiné dans une embuscade allait partir en permission libérable, (487) ou encore il revenait juste de France où il avait enterré son frère (492) : ceux qui se sortent indemnes d'une embuscade payent tout de même leur tribut de guerre en devenant fous (491, 492), on manque de se faire mitrailler, mais c'est par des alliés qui se sont mépris (492) ou encore la moitié de la patrouille se fait massacrer... par l'autre moitié qui les a pris pour l'ennemi (496). On est souvent « juste à côté » du drame : on dort dans le lit d'un soldat qui a été égorgé la veille (501), on passe sans dommage sur une piste où d'autres soldats, une demi-heure avant ou deux mois après, trouveront la mort (501, 500), ou un hasard heureux fait que c'est un copain et non pas le narrateur qui ouvre la porte de la mechta où est embusqué le « fellouz » (481).

Cette dramatisation est parfois partiellement imputable à l'interviewer, qui, se fondant sur une information livresque et condensée, a tendance à rechercher une constante tragique dans le témoignage. Ainsi, à son témoin qui évoque avec plaisir et amusement les singes qui pullulent sur les bords de la route à Chréa, l'interviewer lance une sorte de rappel à l'ordre : « Mais tout de même il y avait du danger... » ! (495). Ce type d'induction est le plus souvent inopérant : le récit reste, nous l'avons vu, globalement autonome.

### **L'humour**

Technique éprouvée, quoique en un autre sens, un humour qui se prend souvent soi-même pour cible, une tendance fréquente à l'*understatement*, surtout en face d'interviewers qui, beaucoup plus jeunes, dramatisent souvent leurs questions. Ainsi, l'interviewer plein d'espoir qui demande « vous transportiez des messages codés importants ? » s'entend répondre : « Le plus souvent, c'était « RAS » et on se faisait engueuler par le colonel qu'on avait réveillé » (491). En règle générale, presque tous évitent de se dépeindre en héros : si l'on excepte un ou deux témoignages qui fonctionnent presque comme anthologie de tout ce qui pouvait se passer – ce qui en signifie pas que le témoin s'attribue tous les faits qu'il relate - , ils ont plutôt tendance à dédramatiser « leur » guerre. L'unique histoire de blessure racontée en première personne est plutôt burlesque, et volontairement telle (490) : à sa première nuit de garde, le « bleu » est terrorisé par un bruit bizarre, c'est une cigogne qui rôde (497) et la victime d'une fusillade nocturne est souvent une vache ou un bourricot, réinventant ainsi, le sachant ou pas, les exploits de Tartarin en Algérie.

### **Le concret**

Dans la mesure où les témoins étaient invités explicitement à raconter, non pas « LA guerre d'Algérie » mais « LEUR service militaire pendant la guerre d'Algérie », ils répondent à la consigne, notamment, en donnant ces petits détails vrais chers à Stendhal, vrais ou faux, mais en tout cas inscrits dans une tradition rhétorique dont ils ont bénéficié, sous une forme diluée à l'école primaire, sous une forme plus consciente au lycée. Nous en avons déjà vu quelques exemples. Les petits bonbons à la menthe, symbole de la pacification, sont aussi un symbole de cette modalité du récit. Donnons-en, parmi bien d'autres, un second exemple, d'autant plus intéressant qu'il permet aussi de montrer la corrélation entre la capacité d'observer et d'enregistrer et le métier : Charles Plantevin, viticulteur, chauffeur, pendant la guerre, relate un service militaire relativement dépourvu d'incidents ou de drames, mais s'anime tout à coup pour raconter un voyage qu'il a fait dans le Sud, vers la fin de son service. Pourquoi ? C'est qu'il a assisté à un vent de sable et à un vol de sauterelles, deux calamités naturelles que lui, homme de la terre, est à même d'apprécier à leur valeur, comme le phylloxéra ou la grêle qui peuvent menacer sa récolte : et quand il décrit les jardinets arabes ravagés par le fléau, avec compassion (« Peuchère... »), il sait y voir des haricots là où la plupart des appelés n'auraient

vu que verdure anonyme<sup>41</sup>. De tels exemples permettent à tout le moins de nuancer l'affirmation de J.-P. Rioux pour qui le « déracinement du combat dénie chez les appelés toute vertu constructive au paysage »<sup>42</sup>.

## La question de l'information

La plupart se plaignent, rétrospectivement, mais s'en plaignaient déjà alors, du manque d'information : simples soldats pour la plupart, au mieux sous-officiers, ils n'obtiennent qu'une vision fragmentaire des événements, sont rivés à leur tâche ou à leur quotidien, n'accèdent jamais à une vision d'ensemble. Les « maintenus » déplorent en particulier de n'avoir jamais su si et quand ils allaient rentrer chez eux : le rappelé de Pernes-lès-Fontaines en est réduit à bavarder avec les gendarmes avec qui il a lié d'amitié pour savoir s'il risque de repartir outre-mer (479), le comble étant atteint par celui qui apprend qu'il est maintenu en écoutant... Radio Monte-Carlo, en même temps que la naissance de la princesse Caroline (492). C'est sans doute l'une des raisons – non la seule – de ce « silence » des appelés, si souvent décrit : le souvenir n'était pas refoulé parce qu'insupportable, mais pulvérisé dès sa constitution par un vécu trop fragmentaire, trop différent aussi de la vie ordinaire, et il n'a pas pu se constituer par la suite, faute de sollicitation. « C'est des souvenirs qui étaient bien enfouis depuis des années, que j'ai gardés pour moi », dit \*Marc, avant d'enchaîner, par une association qui aurait ravi Freud, sur une opération de... déminage.

Dès lors, ces récits morcelés, souvent à ras de terre, qui n'ont d'autre cohérence que celle du vécu de chacun, peuvent-ils nous apprendre quelque chose ? Des bribes de récits, se répondant sans le savoir, construisent un va-et-vient entre le présent et le passé :

« On savait pas très bien où on était, ce qu'on faisait, pourquoi on était là » (470).

« On se disait : est-ce que ça vaut la peine d'aller se faire casser la pipe pour des gens qui ont plein de fric ? Mais c'était faux... »<sup>43</sup>.

« C'est dur pour nous d'apprendre que, pendant qu'on trottait dans les djebels, ils se rencontraient avec les fellagha, à Rome, à Bruxelles » (475).

« J'ai vécu la peur, la séparation. De la haine, j'en ai jamais eu »<sup>44</sup>. Et, peut-être le plus représentatif :

---

41 Charles Plantevin, interview 491 par Valérie Ferrando.

42 J.-P. Rioux, *art. cit.*, p. 501.

43 Jean-Louis Blanc, interview 482 par Anne-Sylvie Blanc.

44 \*Alain, interview 476 par Valérie Bonifay.

« On était très contents de rentrer sain et sauf. On se souciait pas de... (rectifie) personnellement, je me suis pas soucié de ce que l'Algérie allait devenir, si elle allait continuer à être... plutôt, si elle allait devenir indépendante » (494).

On n'en est ici qu'au début d'une investigation : il est bien évident que ce premier ensemble de témoignages ne peut permettre qu'une esquisse. Sans apporter de révélations sur les appelés d'Algérie, nous espérons du moins que ce travail pourra contribuer à créer une sorte de cadre pour les enquêtes futures<sup>45</sup>, et en particulier à poser la question de la « transmission familiale » de ce type de souvenirs<sup>46</sup>.

### **Photographies de l'article original (sources : ECPAD et collections privées) :**

p. 264 : "appelé en 1956", p. 265 : "arrivée à Oran, 1956" et "installation du 19 ème BCP le 15 avril 1956", p. 266 : "lecture du courrier, région de Tlemcen", p. 268 : "rappelé cultivateur de Loire à N'Daoud en Kabylie, juillet 1956" et "inhumation après une embuscade à Douar Sidi Ghalem, le 21 juillet 1956", p. 270 : "appelé du 19 ème DI avec un jeune chacal adopté, Nord Constantinois 1955", p. 271 : "permission à Alger du 32 ème RI, août 1956", p. 272 photo sans légende.

Article ocrisé à partir du PDF original.

---

45 Qui devraient être plus systématiques, menées aussi par des enquêteurs plus formés – encore qu'il soit, à notre avis, non dénué d'intérêt de traiter des matériaux obtenus de façon quelque peu naïve ou « sauvage », mais avec une forte motivation.

46 Cf. Claude Liauzu, *art.cit*, p. 514 : « Sauf erreur, il n'y a eu aucune enquête dans ce domaine / de la transmission familiale ».